

LA PROGRESSION AU SEIN DE LA NARRATION EN ÉGYPTIEN

ÉLÉMENTS D'UNE GRAMMAIRE DU TEXTE

(J. WINAND, FNRS – UNIVERSITÉ DE LIÈGE)

Les études grammaticales¹ consacrées à l'égyptien ancien considèrent généralement la phrase comme l'unité fondamentale, celle dont part et à laquelle aboutit nécessairement toute analyse². En la matière, l'égyptologie n'est pas spécialement isolée : cette approche est, en effet, encore très largement répandue dans bon nombre d'études linguistiques³.

Certes, il est des exceptions. C'est ainsi qu'on retiendra, pour l'ancien et le moyen égyptien, les travaux d'É. DORET⁴, de J. JOHNSON⁵, ou de P. VERNUS⁶, ou encore, pour le néo-égyptien, le travail pionnier de Fr. HINTZE⁷, auquel on peut ajouter celui de M. GREEN⁸. À des degrés divers, les études mentionnées ci-dessus visent, parfois timidement il est vrai, à transcender les limites de la phrase. Une exception notable mérite d'être signalée ici : il s'agit de l'étude que Fr. JUNGE a consacrée, il y a un peu plus de dix ans, aux problèmes de segmentation et d'organisation du texte en moyen égyptien⁹.

L'étude donnée ici ne vise pas à rendre compte de tous les problèmes soulevés par l'analyse du texte ; elle a pour plus modeste ambition de proposer un cadre théorique, encore sommaire il est vrai, dans lequel pourrait s'élaborer une grammaire du texte. Les exemples qui illustrent l'exposé ont été majoritairement empruntés au néo-égyptien, état de langue pour

¹ Cette étude reprend, en la développant, la communication que j'ai présentée au Caire en mars 2000, à l'occasion du VIII^e Congrès des Egyptologues.

² La notion de phrase n'est jamais définie de manière explicite ; de la pratique coutumière en égyptologie, on peut inférer qu'elle est constituée du prédicat et de ses arguments, auxquels se joignent les satellites circonstanciels éventuels.

³ Voir les remarques de R.I. BINNICK, *Time and the Verb. A Guide to Tense & Aspect*, Oxford, 1991, p. 393.

⁴ *The Narrative Verbal System of Old and Middle Egyptian*, Cahiers d'Orientalisme 12, Genève, 1986.

⁵ « NIMS in Middle Egyptian », *Serapis* 6, 1980, p. 69-73.

⁶ « Le *sdm.n.f* dans le registre de la narration: les intermittences de l'accompli », *RdE* 35, 1984, p. 159-171 ; ID., « L'instance de la narration dans les phases anciennes de l'égyptien », *DE* 9, 1987, p. 97-111.

⁷ *Untersuchungen zur Stil und Sprache neuägyptischer Erzählungen*, Berlin, 1950-52.

⁸ *Studies in the Late Egyptian Narrative System*, PhD Univ. of Liverpool, 1981.

⁹ « *Emphasis* » and *Sentential Meaning in Middle Egyptian*, GOF IV,20, Wiesbaden, 1989.

lequel je dispose d'un corpus étendu ; la majorité des conclusions pourront, avec les adaptations nécessaires, s'appliquer sans trop de mal au moyen égyptien, ainsi que devraient le suggérer les exemples donnés en complément.

Il est sans doute inutile d'insister longuement sur l'importance que les études dévolues à la narration ont prise en linguistique générale depuis une vingtaine d'années¹⁰. Elles ont toutes un même fondement : la conviction que le texte, en l'occurrence un récit ou une narration, n'est pas le résultat de l'addition de phrases isolées, mais qu'il possède une structure propre qui s'impose à l'ensemble de l'œuvre¹¹. Cette constatation simple fait naturellement écho à la prise de conscience, un peu plus ancienne, que la narration et le discours constituent des instances individuées de l'énonciation¹².

Il est devenu banal aujourd'hui de distinguer deux types de formes au sein de la narration : celles qui ont pour vocation première de faire progresser le récit, et les autres. Cette division correspond à une répartition plus fondamentale dans la perception cognitive des relations spatiales, répartition symbolisée par l'opposition bien connue entre « figure » et « ground »¹³. En linguistique, cette opposition se retrouve, toutefois avec des nuances, dans la paire « arrière-plan (background) » et « avant-plan (foreground) »¹⁴. Ce qui fonde cette

¹⁰ Voir, par exemple, N.B. THÉLIN, (éd.), *Verbal Aspect in Discourse*, Benjamin, New York, 1990, *La phrase : énonciation et information*, Paris, 1994 (= *Mémoires de la Société linguistique de Paris*, II), et J. MOESCHLER, (éd.), *Le temps des événements. Pragmatique de la référence temporelle*, Paris, 1998.

¹¹ Voir, p. ex., H. KAMP (« Events, instants and temporal reference », dans R. BÄUERLE et alii (éd.), *Semantics from Different Points of View*, Heidelberg, 1979, p. 376-471) pour qui la vérité d'un texte ne peut consister uniquement dans l'évaluation des conditions de vérité de chacune des parties du texte ; cf. J. NERBONNE, « Reference Time and time in Narration », *Linguistics and Philosophy* 9, 1986, p. 83-95.

¹² Voir notamment les écrits fondateurs d'E. BENVENISTE, « Les relations de temps dans le verbe français », *BSLP* 54, 1959, p. 69-82, et de H. WEINRICH, *Tempus. Besprochene und Erzählte Welt*, Stuttgart, 1964, parmi lesquels il faut faire une juste place à K. HAMBURGER, *Die Logik der Dichtung*, Stuttgart, 1957, à laquelle Weinrich doit beaucoup.

¹³ S. WALLACE, « Figure and Ground: the Interrelationships of linguistics categories », dans J. HOPPER (éd.), *Tense-Aspect: Between Semantics & Pragmatics*, Amsterdam, 1982, p. 201-223 ; S. FLEISCHMAN, « Discourse functions of tense-aspect oppositions in narrative : toward a theory of grounding », *Linguistics* 23, 1985, p. 853-854.

¹⁴ D'une manière générale, la définition de P.J. HOPPER & S.A. THOMPSON (« Transitivity in grammar and discourse », *Language* 56, 1980, p. 280) reste d'application : « That part of a discourse that does not immediately contribute to a speaker's goal, but which merely assists, amplifies, or comments on it, is referred to as BACKGROUND. By contrast, that material which supplies the main points of the discourse is known as FOREGROUND ... The foregrounded portions together comprise the backbone or skeleton of the text, forming its basic structure ; the backgrounded clauses put flesh on the skeleton, but are extraneous to its structural coherence » ; cf. L. MICHAELIS, *Aspectual Grammar and Past Time Reference, Studies in Germanic Linguistics*, Londres, Routledge, 1998, p. 37 ; pour l'égyptien, cf. A. LOPRIENO, « Egyptian Grammar and Textual Features », *Crossroads*, I, 1986,

opposition, du point de vue de la perception, est la différence essentielle qui sépare la situation du changement. Le changement peut se définir simplement comme le passage d'une situation à une autre. Cela revient à dire que la situation constitue l'élément stable de la paire, tandis que le changement représente une phase transitoire. Pour le sujet, la réalité apparaît donc comme une suite ininterrompue de situations et de changements. Cette dichotomie de base possède des fondements à la fois philosophiques et cognitifs, sur lesquels il est inutile de s'étendre ici¹⁵. Elle recoupe à sa manière la division opérée entre les entités dotées d'énergie et celles qui en sont dépourvues. Linguistiquement, cette distinction est à la base de la catégorisation des procès en états et en activités : les états sont conçus comme dépourvus de source d'énergie, et doivent donc recevoir l'apport d'une énergie extérieure pour changer¹⁶.

De manière prototypique¹⁷, l'avant-plan est constitué d'une séquence de propositions chronologiquement ordonnée, n'autorisant aucune permutation sous peine d'altérer le sens de l'histoire. L'avant-plan a parfois aussi été caractérisé comme ce qui est humainement important, ou encore comme ce qui est essentiel pour la progression du récit. On peut reformuler les choses autrement en disant que les formes d'avant-plan forgent une chaîne de causalité. Bref, l'avant-plan possède naturellement une saillance qui fait défaut à l'arrière-plan, ou, plus justement, il est l'élément le plus saillant des deux, puisque les deux plans n'ont pas de valeur absolue ; ils ne peuvent se définir que de façon relative, l'un par rapport à l'autre.

Il me semble que, jusqu'à ce point, il n'y a rien dans mon propos qui soit de nature à susciter de grandes controverses, sinon sur des points mineurs. En égyptologie, les termes « foreground » et « background » ont fait leur entrée au cours des années quatre-vingt, et ont reçu officiellement droit de cité lors du premier colloque de grammaire égyptienne (*vulgo* « Crossroads »), en 1986¹⁸. En revanche, il serait sans doute excessif d'affirmer qu'il règne un grand consensus parmi les linguistes quand il s'agit de repérer comment ces deux catégories fondamentales sont rendues linguistiquement.

p. 255-287 ; Fr. JUNGE, « *Emphasis* », p. 63. Le *foreground* est parfois qualifié de *time line* : G. HATAV, « Aspects, Aktionsarten, and the time line », *Linguistics* 27, 1989, p. 488.

¹⁵ Voir L. GOSSELIN, *Sémantique de la temporalité en français. Un modèle calculatoire et cognitif du temps et de l'aspect*, Gembloux, 1996, p. 50-52.

¹⁶ C. SMITH, *The Parameters of Aspect*, *Studies in Linguistics and Philosophy* 43, Dordrecht, 2^e éd., 1997, p. 36 et n. 8. Voir notamment R. GELMAN, « First principles attention organize attention to and learning about relevant data : Number and the animate/inanimate distinction », *Cognitive Science* 14, 1990, p. 79-106. Sur l'actionnalité des procès en général, et en égyptien en particulier, voir J. WINAND, *Temporalité, aspectualité et actionnalité. Le cas de l'égyptien* (à paraître).

¹⁷ Je me réfère ici explicitement à la théorie cognitive du prototype : voir, p ex. G. LAKOFF, *Women, fire, and dangerous things : what categories reveal about the mind*, Chicago, 1987 ; G. KLEIBER, *La sémantique du prototype*, Paris, PUF, 1990.

¹⁸ Voir *supra*, n. 14.

Plusieurs facteurs linguistiques ont en effet été évoqués tour à tour pour rendre compte de la progression du récit. Certains de ces traits passent, dans la littérature scientifique, pour des universaux. Toutefois, comme on le verra, il est préférable de parler de tendances, plus ou moins fortes selon les cas. Dans le domaine qui nous intéresse, comme dans d'autres d'ailleurs, le moment semble venu d'abandonner les définitions catégoriques basées sur un critère unique à valeur binaire au profit d'une analyse multicritère. Dans ce type d'approche, plus un élément rassemble de propriétés, plus il a de chances de correspondre à une forme d'avant-plan ou d'arrière-plan¹⁹.

Je me propose donc ici de passer en revue les critères qui me paraissent significatifs pour évaluer la progression du récit en (néo-)égyptien. Comme on le verra, aucun de ces critères ne possède à lui seul de valeur absolue, puisqu'il est à chaque fois possible de produire des contre-exemples. En revanche, la combinaison des critères permet une prédiction fiable sur la nature des constructions narratives.

1. L'opposition aspectuelle (*accompli* vs. *inaccompli*)

Les langues qui connaissent, en tout ou en partie, un système d'oppositions aspectuelles grammaticalisé réservent d'ordinaire les formes de l'*accompli* pour faire progresser le récit et les formes de l'*inaccompli* pour les procès incidents ou les situations. La littérature linguistique est à ce propos des plus fournies²⁰. En français moderne, par exemple, on oppose traditionnellement le passé simple (forme d'avant-plan) à l'imparfait (forme d'arrière-plan)²¹.

¹⁹ Ce type de raisonnement a été appliqué avec succès pour définir, par exemple, des notions aussi fondamentales que celles de sujet ou d'objet : voir, entre autres, G. LAZARD, *L'actance*, Paris, 1995, qui introduit les notions de propriétés subjectales et objectales.

²⁰ Cf. J. NERBONNE, « Reference Time and time in Narration », *Linguistics and Philosophy* 9, 1986, p. 83-95 ; R. MARTIN, *Temps et aspects. Essai sur l'emploi des temps narratifs en moyen français*, Paris, 1971 ; C. VETTERS, *Temps, aspect et narration*, Amsterdam-Atlanta, 1996 ; B. COMBETTES, J. FRANÇOIS, C. NOYAU & C. VET, « Introduction à l'étude des aspects dans le discours narratif », *Verbum* 1993/4, p. 5-48 ; S. FLEISCHMAN, « Discourse functions of tense-aspect oppositions in narrative : toward a theory of grounding », *Linguistics* 23, 1985, p. 851-882 ; N.B. THÉLIN, « On the concept of Time. Prolegomena to a theory of aspect and tense in narrative discourse », dans N.B. THÉLIN (éd.), *Verbal Aspect in Discourse*, Amsterdam - Philadelphie, 1990, p. 91-129. Cette règle s'applique par défaut aussi bien en russe qu'en chinois : cf. C. SMITH, *Parameters of Aspect*, Dordrecht, Kluwer, 2^e éd., 1997, p. 236 et 279. Voir encore C. CHVANY, « Backgrounded Perfectives and Plot-Line Imperfectives : Towards a Theory of Grounding in Text », dans M. FLIER & A. TIMBERLAKE, *The Scope of Slavic Aspect*, 1985, Columbus, Ohio, Slavica Publishers.

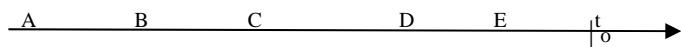
²¹ La même règle a également été avancée pour le russe, où le perfectif (*pro Øital*) est la forme d'avant-plan prototypique face à l'imperfectif (*Øital*) : J. FORSYTH, *A Grammar of Aspect : Usage and Meaning in the Russian Verb*, CUP, Cambridge, 1970, p. 9 ; cf. J. FONTAINE, *Grammaire du texte et aspect du verbe en russe contemporain*, Paris, 1983. En ancien français toutefois, état de langue où l'imparfait est rarement utilisé, l'opposition se fait entre le présent narratif (« foreground ») et le passé simple (« background »), qui est alors une forme aspectuellement neutre.

Les emplois prototypiques de ces deux formes se reflètent dans de nombreux manuels scolaires où le passé simple est présenté comme le temps du récit par excellence, tandis que l'imparfait est le temps de la description. Cette opposition commode ne résiste cependant pas aux faits, car les contre-exemples abondent, ainsi que cela a été amplement démontré²².

L'égyptien semble entrer facilement dans le moule traditionnel. Le néo-égyptien, par exemple, possède une série de formes séquentielles, aspectuellement marquées comme des accomplis²³ : deux constructions héritées de l'égyptien classique *wn.in.f hr sdm* et *'h.n.f hr sdm* (plus rarement *'h.n sdm.n.f*) et une nouvelle forme : le séquentiel *iw.f hr (tm) sdm*, qui s'oppose au conjonctif *mtw.f hr sdm*, forme de l'inaccompli²⁴. De manière prototypique, les constructions séquentielles observent une présentation chronologique des faits²⁵. Cela signifie que, dans une série de trois séquentiels (A, B et C), A précède nécessairement B, qui précède nécessairement C, autrement dit : A < B < C. C'est ce qu'illustre très bien l'exemple suivant :

ex. 1 : <i>wn.in.f hr sdm p3 dd t3y.f ih h3ty</i>	a
<i>iw t3 k.t hr 'k</i>	b
<i>iw.s hr dd.f m-mitt</i>	c
<i>iw.f hr nw hr p3 sb3 n p3y.f ihy</i>	d
<i>iw.f hr ptr rd.wy n p3y.f sn '3</i>	e

« et il écouta ce qu'avait dit sa première vache, et la suivante entra, dit la même chose, et il jeta un œil sous la porte de son étable et remarqua les deux jambes de son frère aîné » (LES 15,4-8)

gr. 1 : 

²² P. ex. R.I. BINNICK, *Time and the Verb ...*, p. 405-415. Ainsi en grec ancien, où le récit s'organise fondamentalement en fonction de l'opposition entre aoriste (« foreground ») et imparfait (« background »), on a montré que l'imparfait pouvait servir à la cohésion et à l'articulation de larges pièces narratives : A. RIJKSBARON, « The discourse function of the imperfect », dans A. RIJKSBARON - H.A. MULDER - G.C. WAKKER (éd.), *In the Footsteps of Raphael Kühner*, Amsterdam, Gieben, 1988, p. 250-254.

²³ Comparer le cas des formes conversives de l'hébreu (voir A. LOPRIENO, « The sequential Forms in Late Egyptian and Biblical Hebrew: A parallel development of verbal systems », *JAAL* 7, 1980, p. 143-161) et du swahili (T. GIVÓN, *Studies in ChiBemba and Bantu Grammar*, *Linguistics* 32, Univ. of California Publications, Berkeley, 1972).

²⁴ Voir J. WINAND, « À la croisée du temps, de l'aspect et du mode. Le conjonctif en néo-égyptien », à paraître dans *LingAeg*.

²⁵ On rapprochera ici utilement les formes conversives de l'hébreu (*wayyiqtol*) : cf. G. HATAV, « Aspects, Aktionsarten, and the time line », *Linguistics* 27, 1989, p. 490-492, qui signale notamment qu'il doit y avoir véritablement succession pour employer ces formes. Une phrase comme « Il mangea et but abondamment » ne peut donner lieu à l'emploi d'une forme conversive pour le deuxième verbe parce qu'il n'y a pas succession. Les formes hébraïques ont de ce fait un emploi plus restreint que les formes séquentielles égyptiennes.

De leur côté, les constructions de l'inaccompli sont naturellement associées à l'expression de l'arrière-plan²⁶.

ex. 2 : ... *iw.f hr t̄hn t̄3 psd.t*

iw.sn hr šm.t hr ir.t shr.w n p̄3{y.s} t̄3 dr.f ←

« et il rencontra l'Ennéade alors qu'elle cheminait, occupée à régler les affaires du pays entier » (*LES* 19,1-2)

Les faits rapportés par le séquentiel se définissent en outre comme avérés et uniques ; le séquentiel s'oppose en cela au conjonctif qui, utilisé dans un récit, soit présente les faits comme habituels ou répétitifs, soit signale que leur véracité n'est pas pleinement garantie ; le séquentiel et le conjonctif s'opposent donc à la fois sur le plan de l'aspect et sur le plan de la modalité²⁷. Le premier exemple ci-dessous illustre l'emploi du conjonctif comme habituel ; le second met en évidence la fonction modale du conjonctif :

ex. 3: (et la fille du fondateur A (me donna) 2 *deben*)

iw wn mntf i.ir w̄dh n.n,

mtw.f p̄š m p̄š ḫk3 irm.n ḫn ←

« étant donné que c'est lui qui fondait pour nous et qui partageait en parts égales avec nous également » (*P. Mayer A* 4, 10)²⁸

ex. 4: *r-nty ir <ink> wn.i hr b̄3k m t̄3 šn̄.t (...),*

iw.i hr hpr sdr.kwi mr.kwi,

iw A ... hr it̄3 w̄c-n hn̄k (...),

mtw.f it̄3 h̄3r 1 n bdt ←

« Quant à moi, j'étais en train de travailler dans le grenier (...), mais je me suis retrouvé malade, et A (...) déroba un manteau (...), et il aurait également pris un sac d'orge » (*O. Gardiner* 67, 1-6)²⁹

Avec cette opposition, il semble que l'on tienne une règle possédant une réelle valeur prédictive. De fait, la plupart des occurrences du séquentiel et du conjonctif dans la narration se conforment au modèle aspectuel. Il reste néanmoins plusieurs cas où deux séquentiels ne se situent pas dans une suite chronologique :

ex. 5 : *iw.f dd n.i (...),*

iw h̄3tj.i ḫnh, ←

iw ir.t.i wn, ←

²⁶ Il suffira de rappeler ici, par exemple, la tendance dans de nombreuses études linguistiques à assimiler le progressif anglais à une construction statique.

²⁷ Sur tout ceci voir J. WINAND, « À la croisée du temps ... ».

²⁸ Cf. J. WINAND, « À la croisée du temps ... », ex. 8 (avec bibliographie antérieure). On notera également la forme périphrasée du participe avec un verbe de moins de quatre radicales pour rendre l'inaccompli : cf. J. WINAND, *Études de néo-égyptien. 1. La morphologie verbale, Ægyptiaca Leodiensiæ 2*, Liège, 1992, § 573.

²⁹ Cf. J. WINAND, « À la croisée du temps ... », ex. 30 (avec bibliographie antérieure).

iw.i f3i d3d3.i, ←
iw wn.i mr.kwi

« et il me dit (...), alors mon cœur se remit à vivre, mon œil s’ouvrit, je redressai la tête, bien que je fusse malade » (*LRL* 17,12)

Dans cet exemple, il tombe sous le sens que la deuxième (*iw ir.t.i wn*) et la troisième proposition (*iw.i f3i d3d3.i*) après le discours introduit par *iw.f dd n.i* ne sont pas chronologiquement postérieures à la première proposition (*iw h3tj.i ‘nh*). Il en va de même dans l’exemple suivant, emprunté cette fois au moyen égyptien :

ex. 6: *wn.in shty pn hr rmy.t ‘3 wr.t* ←
dd.in dhwjtj-nht pn m k3 hrw.k shty

« ce paysan se mit à pleurer très fort, et ce Djéhouty-nekhet dit : ‘N’élève pas la voix, paysan !’ » (*Oasien B* 1,24-5)

En fait, un tel cas se produit le plus souvent quand une des propositions est atélique³⁰. Ce qui m’amène à considérer un deuxième critère, fondé cette fois sur l’actionalité des procès.

2. L’opposition d’actionalité (événement vs. état)

Par actionalité, il faut entendre la définition des types de procès avant leur insertion dans un énoncé linguistique. Depuis une quarantaine d’années, les linguistes cherchent à établir une taxinomie de l’actionalité des procès en prenant essentiellement comme critères des traits relevant de l’aspectualité, comme la dynamicité, la télicité ou la durativité, et en y ajoutant parfois des considérations sur le rôle sémantique des participants³¹. Du point de vue de l’organisation du récit, on a pu mettre en évidence une opposition fondamentale entre, d’une part, les états, et d’autre part, les événements³². Les événements se laissent à leur tour analyser suivant une opposition secondaire entre procès téliques et procès non téliques. Enfin, les procès téliques, que l’on qualifie parfois de performances, par opposition aux activités atéliques, se décomposent en accomplissements et en achèvements, selon que le procès est ou non duratif. Dans le tableau ci-dessous, on trouvera une classification élémentaire des types de procès fondamentaux, accompagnés de leurs traits distinctifs.

³⁰ Voir encore *LES* 24,2-3 : *iw w^c hr md.t m-di p3y.f iry im.sn*, *wn.in b3t3 hr dd n p3y.f sn ‘3* « et ils se mirent à se parler, alors Bata dit à son frère aîné ». L’égyptien se démarque ici de l’hébreu biblique où la présence d’une forme conversive implique nécessairement une séquentialité chronologique : G. HATAV, « Aspects, Aktionsarten, and the time line », *Linguistics* 27, 1989, p. 499.

³¹ Sur tout ceci, voir J. WINAND, *Temporalité, aspectualité, actionalité. Le cas de l’égyptien ancien*, à paraître.

³² Je laisse ici de côté l’opposition entre transitivité vs. intransitivité, parce qu’elle me paraît être une simplification de l’opposition d’actionalité.

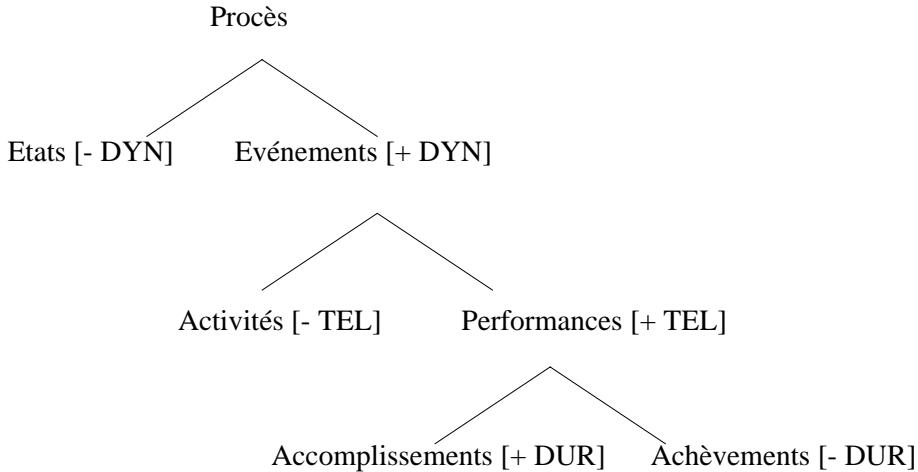


Fig. 1. Classes d'actionalité

Avant de poursuivre plus avant, une précaution de méthode s'impose. Quand on parle ici d'activités, d'achèvements ou d'accomplissements, il doit être entendu qu'il s'agit toujours de propositions et non de verbes à l'état isolé. Ces derniers peuvent également faire l'objet d'une classification aspectuelle (Aktionsart). Très souvent, l'Aktionsart verbale détermine de manière décisive l'actionalité de la proposition, mais il est des cas où s'opère une recatégorisation de l'actionalité de la proposition en raison du comportement de certains arguments ou satellites du verbe³³. Il va sans dire que c'est le résultat final, celui qui concerne la proposition dans sa totalité, qui importe dans une analyse interphrastique.

Ce sont évidemment les procès télique qui constituent le meilleur exemple de ce qu'est un événement. À l'intérieur de cette catégorie, les achèvements jouissent d'un statut particulier. En termes cognitifs, on peut dire qu'ils constituent le prototype de ce qu'est un événement. Typiquement, ce sont les procès télique qui font avancer l'action³⁴, comme dans l'exemple ci-dessous.

ex. 7 : *spr pw ir.n.f r p3y.f pr
iw.f hr hdb t3y.f hm.t ←
iw.f hr h3c.s n n3 iw.w ←*

« il (sc. le frère aîné) rentra alors chez lui, tua sa femme et la jeta aux chiens »
(LES 18,7-8)

De manière tout aussi caractéristique, les états expriment des situations d'arrière-plan, comme dans l'exemple ci-dessous :

³³ Voir J. WINAND, « A Dictionary between Lexicon and Grammar. Interplay of Verbal Aktionsart and Grammatical Aspects », à paraître dans S. SEIDLMEYER (éd.), Actes du colloque « Wörterbuch und Datenbank im Verband, Berlin, 1999 ».

³⁴ Cf. D. DOWTY, « The effects of Aspectual Class on the Temporal Structure of Discourse; Semantics and Pragmatics », *Linguistics and Philosophy* 9.1, 1986, p. 38.

ex. 8 : *p3-wn i.ir.i iy hr p3 tbw n bdt n p3 dd šri
iw.f m-s3 nh3 i3w.t m p3 iw hrj-ib 5 r p3 hrw
iw.f hkr*

←

« car, depuis 5 jours, je viens avec mon vase d'orge pour le gamin qui a quelques travaux dans l'Île-du-Milieu, et qui est affamé » (LES 43,10-13)

Une conclusion qui se dégage naturellement de ce qui vient d'être dit est que les propositions à prédicat non verbal ne sont normalement pas constitutives de la trame du récit. Si l'égyptien veut insérer une proposition d'état dans la chaîne narrative, il lui faut recourir à un auxiliaire approprié, comme *iri*, *ḥr* ou *hpr*³⁵.

On devrait s'attendre à trouver une forte corrélation statistique entre l'emploi des formes de l'accompli, d'une part, et les procès téliques d'autre part³⁶. Et c'est bien ce que l'on constate. La corrélation est particulièrement étroite pour les achèvements puisque se produit alors la conjonction de deux phénomènes convergents : d'une part, un procès qui met en évidence le moment saillant de l'action, c'est-à-dire le moment où le procès se réalise, et d'autre part, l'aspect accompli, dont la signification fondamentale est précisément de focaliser la partie saillante du procès³⁷.

Toutefois le lien entre actionalité et aspect grammatical n'est ni exclusif, ni nécessaire. C'est ce que démontrent fort bien les cas où une proposition non télique est employée à une forme de l'accompli, cas qu'il nous faut maintenant examiner. Ensuite, pour en terminer (provisoirement) avec l'actionalité, il faudra envisager brièvement les cas où une suite de propositions téliques n'offre pas de séquence chronologiquement ordonnée.

1) Cas d'une proposition non télique employée à l'accompli

Les activités, c'est-à-dire les procès dynamiques atéliques, constituent une classe à part. Conjuguées à une forme de l'accompli, elles ont un effet de sens inchoatif³⁸. Cela signifie que l'accompli, dont la fonction première est d'isoler le moment saillant de l'action, sélectionne ici le début du procès, c'est-à-dire le moment où l'on passe d'une non-activité à une activité, alors que pour les procès téliques, il sélectionne, comme on l'a rappelé plus haut, le moment

³⁵ Cf. J. WINAND, « Les constructions analogiques du futur III en néo-égyptien », *RdE* 47, 1996, p. 121-124.

³⁶ Sur la corrélation entre actionalité, aspect et définition des arguments, voir J. WINAND, *A Dictionary ...*, § 5.

³⁷ Une analyse détaillée des propriétés de l'accompli, d'une manière générale et pour l'égyptien en particulier, est donnée dans J. WINAND, *Temporalité, aspectualité, actionalité. Le cas de l'égyptien ancien*, à paraître.

³⁸ Cette situation est bien connue dans de nombreuses langues, comme en témoigne, par exemple, l'hébreu biblique : *wayye'ehav ya'aqob 'et-ra ḥel* « Jacob s'était épris de Rachel » (*Gen.*, 29,18).

précis où le procès se réalise. Le choix du moment de référence, comme je l'ai appelé³⁹, en fonction de l'actionalité du procès, se laisse représenter graphiquement de la manière suivante :

gr. 2 :	< [>]	procès télique
	[< [>]]	procès atélique

Outre la phase sélectionnée, il existe une autre différence majeure entre un procès télique et un procès atélique : avec un procès atélique, en effet, la borne droite du moment de référence sélectionné par l'aspect accompli reste ouverte, alors qu'elle est fermée dans le cas d'un procès télique⁴⁰. Une borne droite ouverte signifie notamment que le procès est accessible par un autre procès énoncé ultérieurement dans la chaîne narrative. Une autre conséquence, qui n'est pas sans importance, est que le moment où le procès prend fin dans le monde référentiel⁴¹ ne peut être linguistiquement défini, à l'inverse de ce qu'on observe pour un procès télique. Une chaîne formée par un procès atélique et un procès télique peut être représentée de la manière suivante (cf. gr. 3 ci-dessous)⁴² : on notera que les limites réelles, extra-linguistiques, du procès n'ont aucune importance dans le cas d'un procès télique ; pour un procès atélique, la limite droite du procès ne peut être fixée avec précision ; tout ce qu'on sait est qu'elle est susceptible d'englober le (ou les) procès subséquent(s) :

gr. 3 :	<[[>	
	[]]	

Ce type de schéma rend compte de la succession événementielle de séquences analogues à celle qui est illustrée par l'ex. 5. L'effet de sens que l'on observe avec les verbes d'activité est également manifeste avec certains verbes d'état quand ils sont conjugués à un temps de l'accompli :

ex. 9 : <i>iw.f hr dd n.i</i> (discours)	a	accomplissement
<i>iw.i hr tm sdm n.f</i> (discours)	b	accomplissement

³⁹ Voir J. WINAND, « Prolégomènes à une théorie unifiée de la temporalité en égyptien », dans C.J. EYRE (éd.), *Proceedings of the Seventh International Congress of Egyptologists*, OLA 82, Louvain, p. 1235-1237 ; M. MALAISE & J. WINAND, *Grammaire raisonnée*, § 361. Pour une démonstration complète, voir J. WINAND, *Temporalité, aspectualité, actionalité. Le cas de l'égyptien ancien*, à paraître. Rappelons que le moment de référence consiste en un intervalle de temps, dont les bornes peuvent être ouvertes ou fermées.

⁴⁰ Sur les notions de bornes ouvertes ou fermées, que j'emprunte à l'analyse topologique, cf. J. WINAND, *Temporalité, aspectualité et actionalité. Le cas de l'égyptien ancien*, à paraître.

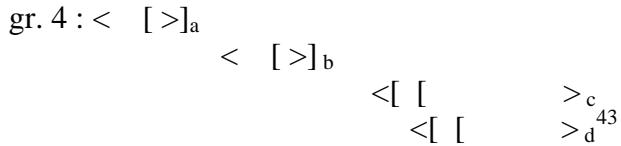
⁴¹ C'est ce qui est symbolisé par un crochet brisé ouvert à gauche (>).

⁴² Les crochets brisés indiquent les limites réelles, extra-linguistiques, du procès (c'est ce qui correspond à la proposition logique) ; les crochets droits indiquent le moment de référence, c'est-à-dire la sélection opérée par l'aspect grammatical sur le procès.

iw.f hr snd, c état
iw.f hr knkn.i r tm di.t iry.i n.k wp.t d activité

« et il me dit : (discours), mais je ne l'écoutai pas (discours), alors il prit peur et se mit à me rosser pour que je ne te le rapporte pas » (*LES* 14,4-8)

La suite des événements peut être schématisée graphiquement de la façon suivante :



Si un temps de l'accompli suffit à rendre l'inchoatif avec les procès atéliques ou statiques, le néo-égyptien peut choisir de marquer cet effet de manière renforcée par l'emploi d'un auxiliaire aspectuel, comme *hpr*. Cette manière de procéder est particulièrement fréquente dans les *Stories* :

ex. 10 : *iw n3 ih.w nty r-h3.t.f hr hpr nfr r-ikr zp 2*

« et les vaches qui étaient sous sa garde se mirent à être très belles » (*LES* 10,15-16)

Avec les verbes de qualité, ou assimilés, le choix entre la conjugaison à l'accompli sans auxiliaire, ou l'utilisation d'un auxiliaire suivi du verbe de qualité au parfait ancien permet de faire la différence entre un processus à télicité gradable et une situation résultante⁴⁴. En français, la nuance pourrait être rendue de la manière suivante: « et les vaches ... embellirent » (prédication gradable) vs. « et les vaches se mirent à être belles » (situation résultante d'un procès télique).

Le néo-égyptien peut également recourir à une tournure lexicale comme *f3i r*, *mh r*, ou *šsp*, qui à la différence de *hpr*, ne parviendront jamais à la grammaticalisation⁴⁵.

ex. 11 : *iw.sn hr šm.t r sh.t hr n3y.sn [pr.t]*

iw.w mh r sk3 ←

« ils s'en allèrent au champ avec leurs semences, et se mirent à labourer » (*LES* 11,7-8)

⁴³ La fin de la séquence est marquée par la présence de la particule *hr* introduisant la proposition suivante.

⁴⁴ Sur l'Aktionsart des verbes de qualité, voir J. WINAND, « A Dictionary ... », n. 16.

⁴⁵ P. ex. *LES* 15,9 (*f3i r*), *LES* 13,4 (*mh r*), *LES* 28,7 (*šsp*). Il faut rappeler également les emplois des auxiliaires *ḥ*, *hmsi* et *sdr* conjugués à une forme dynamique : voir à ce sujet J.-M. KRUCHTEN, *Etudes de syntaxe néo-égyptienne. Les verbes ḥ, hmsi et sdr en néo-égyptien. Emploi et signification*, AIPHOS Suppl. 1, Bruxelles, 1982.

2) Cas de propositions télique paratactiques en fonction non séquentielle

Très souvent, une suite de propositions télique, que ne relie aucun connecteur syntaxique, ne constitue pas une séquence chronologiquement ordonnée. Trois cas de figure sont à envisager : par rapport à la proposition initiale, la proposition subséquente peut être a) dans une relation de simultanéité, b) dans une relation métonymique, c) dans une relation incidente. Je ne m'étendrai pas longuement ici sur ces cas particuliers, car les problèmes qu'ils soulèvent dépassent le cadre étroit des relations qu'entretient l'actionnalité avec l'organisation du récit. Je renvoie donc le lecteur à la section 11, où cette question est traitée avec plus de détails. Je me borne ici à donner un exemple pour faire comprendre ce dont il s'agit :

ex. 12: *r-nty swd.i p3 htr n p3 hr (...)*
iw n3 rwdw n bnr šsp.f ←
iw.sn hr itt.f r p3 hr ←

« j'ai livré le salaire de la Tombe (...), les administrateurs de l'extérieur l'ont réceptionné et l'ont transporté dans la Tombe » (KRI III,29,12)

Les deux séquentiels entretiennent une relation chronologique (l'action de *šsp.f* précède celle de *itt.f*), mais il n'en va pas de même pour le groupe formé par les deux séquentiels vis-à-vis du perfectif *swd.i*. Ce dernier énonce l'action en bloc, à la manière d'un titre, tandis que les séquentiels expliquent le détail de la procédure.

3. L'opposition de modalité (indicatif vs. subjonctif)

Un des caractères fondamentaux de l'instance de la narration est de présenter les faits de manière extérieure au locuteur, de telle sorte que, pour reprendre la formule heureuse de Benveniste, les faits semblent se raconter d'eux-mêmes⁴⁶. La narration s'oppose en cela au discours, instance par nature polémique puisqu'elle met aux prises un locuteur et un interlocuteur. On peut donc s'attendre à ce que les constructions faisant intervenir la subjectivité du locuteur ne fassent pas naturellement partie des formes constitutives de la trame du récit. Le néo-égyptien vérifie parfaitement cette prédition. Dans la narration, le subjonctif peut être employé en position non autonome, pour marquer le but ou la conséquence, ou derrière une préposition-conjonction ; à cela, il faut ajouter quelques rares cas où le subjonctif se trouve derrière *iw*, le plus souvent nié, avec une valeur d'incise :

ex. 13 : *iw.f h3cfr p3 mw m tr n rwh3,*
iw nn ptr sw rmq nb nty m p3 t3 r-dr.f ←
 « et il le jeta à l'eau au moment du soir, sans que personne de la terre entière ne puisse le voir » (LES 55,1-2)

⁴⁶ E. BENVENISTE, cité n. 12.

Le néo-égyptien peut néanmoins exprimer la modalité en fonction séquentielle grâce au conjonctif, qui marque alors ce que Hagège a récemment appelé le médiaphorique⁴⁷ :

ex. 14: *sh3.t p3y.f di.t n3 rmt-is.t r s̄d inr hr-d3d3 n p3 b3k n S. II (...)*
mtw.f smn 4 wh3 m t3y.f m̄h̄.t m n3y inr ←
mtw.f kf t3 s.t pr-̄3 ←
i.ir n3 rmt nty hr sni hr w̄r.t ptr n3 hry,
iw.w ̄h̄ hr b3k hr-d3d3 n p3 b3k n pr-̄3, ̄w,s
mtw.w sdm hrw.w ←
mtw.f it3 n3 hnr n pr-̄3 (...) r b3k m t3y.f m̄h̄.t ←

« rapport concernant le fait qu'il ferait tailler des pierres à des hommes de l'équipe sur le dessus du chantier de Séthi II (...), qu'il ferait dresser quatre piliers dans sa tombe avec ces pierres, qu'il dépouillerait la tombe de Pharaon - d'ailleurs les gens qui passent sur le plateau peuvent voir les carriers, alors même qu'ils sont en train de travailler au-dessus du chantier de Pharaon, VSF, et ils peuvent entendre leurs voix - et qu'il prendrait les pics de Pharaon pour travailler dans sa tombe » (KRI IV,411,3-11)⁴⁸

Il est sans doute utile de rappeler ici que le séquentiel *iw.f hr sdm* renferme étymologiquement l'ancien auxiliaire d'énunciation *iw* à valeur d'« indicatif » ; quant au conjonctif utilisé dans la narration comme médiaphorique, il est modalement non marqué, ce qui, dans le système d'oppositions où il entre avec le séquentiel, le rend apte à marquer le quotatif ou l'évidentiel⁴⁹.

4. L'opposition de polarité (positif vs. négatif)

Les phrases négatives peuvent être caractérisées comme des non-événements. Elles sont donc assimilées à des situations, et, comme telles, elles se laissent facilement ranger parmi les formes d'arrière-plan⁵⁰. Par conséquent, on peut s'attendre à ce que les propositions constitutives de la trame du récit soient naturellement de polarité positive. De fait, en néo-égyptien, les exemples de séquentiels niés sont très rares⁵¹.

⁴⁷ Voir Cl. HAGÈGE, « Le rôle des médiaphoriques dans la langue et dans le discours », *BSLP* 90 1995, p. 1-19. En égyptien, sur l'emploi du conjonctif comme médiaphorique, voir J. WINAND, « À la croisée du temps ... ».

⁴⁸ Les trois conjonctifs (*smn*, *kf* et *it3*) servent à exprimer des faits non directement vérifiés. Il mérite d'ailleurs d'être relevé que les fameux piliers dont il est question dans le texte font défaut dans la tombe de Paneb. On remarquera encore ici, dans l'incise servant d'explication, l'alternance entre l'emphatique *i.ir SN ptr* pour dénoter un fait assuré et le conjonctif *mtw.w sdm* pour rapporter un fait non assuré directement.

⁴⁹ Pour un exposé détaillé, voir J. WINAND, « À la croisée du temps ... ».

⁵⁰ Voir, p. ex., S. FLEISCHMAN, « Discourse functions of tense-aspect oppositions in narrative : towards a theory of grounding », *Linguistics* 23, 1985, p. 857-859.

⁵¹ Dans mon corpus, il n'y en a que 44 exemples, sur 1880 occurrences de séquentiel. De ce nombre, il faut encore retirer les exemples, nombreux, où le séquentiel est employé dans le discours dans la construction *wnnf hr sdm*, *iw.f hr sdm* (+ conjonctifs éventuels).

ex. 15 : *iw.f hr gm t3y.f hm.t sdr.ti mr.ti n ‘d3
iw.s hr tm di.t mw hr dr.t fm p3y.f shr* ←

« et il trouva sa femme étendue, feignant d'être malade ; elle ne lui mit pas de l'eau sur les mains comme il en avait l'habitude » (LES 13,14-15)

Le plus souvent, la construction négative contient une nuance adversative. Ainsi, dans l'exemple ci-dessus, il y a un contraste implicite entre ce qui se passe habituellement (*m p3y.f shr*) et ce qui se passe à ce moment précis de l'histoire. De même, dans l'exemple suivant :

ex 16 : *iw.f hr dd n.i (...)
iw.i hr tm sdm n.f* ←
« et il me dit (...), mais je ne lui obéis pas » (LES 14,4-6)

De manière tout à fait révélatrice, les constructions *wn.in.f hr sdm*, *‘h‘.n.f hr sdm*, *‘h‘.n sdm.n.f*, *ij.t pw ir.n.f*, *dd.in.f* n'ont pas de négation. Par ailleurs, les constructions négatives attestées (*bw sdm.f* du passé, *bw sdm.t.f*, *bwpw.f sdm*) se trouvent systématiquement dans des propositions non autonomes, ou dans des propositions autonomes à valeur d'incidente ou d'incise.

ex. 17 : *spr pw [ir.n].f r p3 wr n nhrn
ist bwpwy msy n p3 wr n nhrn hrw w‘ n šri s.t-hm.t* ←
« il arriva alors chez le prince du Naharina. Or, il n'y avait pas eu de naissance chez le prince de Naharina à l'exception d'un enfant de sexe féminin » (LES 3,3-5)

ex. 18 : *iw.f k3b.i
iw.f h3‘.(i) r-bnr p3 sb3 n dr.t nty h3‘ r pr-hd
iw bwpw.f di.t n.i kd.t im.f* ←
« et il m'a doublé, il m'a abandonné (rejeté ?) à l'extérieur du portail de la chambre qui est éloignée du trésor (...), sans m'en avoir donné un *kite* » (P. BM 10053, V° 2,8-9)⁵²

D'une manière générale, il est également significatif que les constructions qui admettent volontiers une tournure négative expriment par ailleurs une modalité : conjonctif en fonction de vétitif, prospectif à valeur consécutive ou finale, *r + infinitif* :

ex. 19 : *imy hn.w
r in n3 it tm n3 rm̄t hkr* ←
« qu'ils se hâtent d'apporter les grains de telle sorte que les hommes ne deviennent pas affamés » (RL 70,1-2)

Pour le moyen égyptien, où les relations syntaxiques sont moins explicites qu'en néo-égyptien, cette constatation permet de prédire qu'une forme négative dans le récit est le plus susceptible d'être traitée comme une forme d'arrière-plan :

⁵² Contrairement à C.-G., LEG, ex. 1494, je ne pense pas que le perfectif négatif soit à raccrocher à la phrase coupée qui précède immédiatement, mais plutôt au séquentiel de la ligne précédente.

ex. 20 : *dd.f n.i (...),
iw mdw.f n.i*

*nn wi hr sdm st ←
hm.n.(i) wi*

« il me dit (...), mais il me parlait sans que j'écoutesse, et je m'évanouis »
(*Naufragé*, 69-75)

Dans cet exemple, on trouve à la fois une construction négative, l'aspect progressif et une actionalité atélique, c'est-à-dire trois traits convergents qui caractérisent les constructions d'arrière-plan.

ex. 21 : *ir.in shtj pn ḥw r hrw 10 hr spr
n rdif m³fr.s ←*

« alors cet oasis passa jusqu'à dix jours à se plaindre, sans qu'il ne prêtât attention à sa plainte » (*Oasien*, 62-64)

5. L'opposition basée sur l'agentivité du sujet (agentif vs. non agentif)

Cette opposition recoupe naturellement l'opposition entre animé et inanimé, et rejoint à sa manière l'opposition de diathèse entre actif et passif⁵³. La progression de la narration se fait plus volontiers avec des tournures actives que passives. Cela est conforme au schéma prédominant de la prédication d'action dans les langues accusatives, où le sujet est un agent, et l'objet un patient. Cela rejoint également des tendances largement reconnues en psychologie cognitive où un événement est défini prototypiquement comme ayant à sa source un agent animé humain et comme cible un patient inanimé. L'égyptien se conforme très largement à ce modèle. D'une part, il y a peu de cas où une phrase constitutive du récit est à la voix passive, d'autre part, il n'y a que peu d'exemples où le sujet agentif est un non-animé. Parmi la vingtaine d'exemples figurant dans mon corpus pour le néo-égyptien, on trouve des forces naturelles, des entités participant à la nature ou à l'activité humaine, ainsi que des entités dotées d'un pouvoir magique. Le seul exemple qui pourrait faire exception est le suivant :

ex. 22 : *iw.w ir.t.f m 4 dnj.t*

iw 10 n dbn n ḥd h3j r s nb ←

« et ils en firent 4 parts, 10 débents d'argent revenant à chacun » (P. BM 10052,6,5)

Compte tenu de ce qui vient d'être dit, il vaut sans doute mieux faire de la seconde proposition un présent circonstanciel plutôt qu'un séquentiel. En effet, les quelques exemples mettant en scène un sujet non animé se rencontrent de préférence dans des propositions

⁵³ Voir notamment W. CROFT, « Voice : Beyond Control and Affectedness », dans B. FOX & P. HOPPER (éd.), *Voice. Form and Function*, Amsterdam, Benjamins, 1994 (*Typological Studies in Language* 27), p. 89-117 ; S. KEMMER, « Middle Voice, Transitivity, and the Elaboration of Events », dans B. FOX & P. HOPPER, *Voice ...*, p. 179-230 ; M. SHIBATANI, « Passives and Related Constructions : A Prototype Analysis », *Language* 61, 1985, p. 821-848.

d'arrière-plan, comme l'exemple suivant en moyen égyptien, où l'on observe une convergence entre actionalité non térique et aspect inaccompli progressif :

ex. 23 : *‘h̄.n sdm.n.i hrw
ib.kwi w3w pw n w3d-wr
ht hr gmgm t3 hr mnnn* ←

« alors j'entendis une voix, je pensai que c'était une vague de la mer, les arbres étaient en train de trembler, la terre de bouger » (*Naufragé*, 56-60)

Il faut encore noter que, en néo-égyptien, de manière tout à fait caractéristique, les formes séquentielles, qui constituent de manière prototypique l'armature du récit, ne connaissent pas d'équivalent passif. Quand l'agent n'est pas spécifié, on recourt à une construction neutre, généralement le pr. suff. *-tw*, plus rarement la 3^e p. pl. :

ex. 24 : *iw.tw hr di.t n.f sht 100 m-b3h ‘3-n-is.t h3j*

« et on lui infligea 100 coups en présence du chef d'équipe Hay » (KRI V,572,13)

ex. 25: (il s'en alla et le dit au prince) *iw p3 wr hpr rmi m-di n3 md.t i.dd.w n.f*

« et le prince se mit à pleurer en raison des propos qu'on lui dit » (LES 74,2-3)

6. L'opposition énonciative (prop. neutre vs. prop. marquée)

Ainsi qu'il a été observé plus haut, ce sont les formes d'avant-plan qui constituent la chaîne de causalité dans la progression du récit. De manière prototypique, le récit progresse de façon optimale avec des propositions d'actionalité térique, pour autant que le focus soit placé sur la prédication verbale elle-même. En revanche, les constructions qui servent à déplacer le focus sur un autre élément de la proposition, que ce soit un argument du verbe ou un circonstant, ont par nature une fonction d'arrière-plan. L'effet de sens qu'elles induisent est communément de type explicatif, avec des nuances particulières comme la spécification, la restriction ou l'opposition⁵⁴. En corollaire de ce déplacement du poids rhématique, le noyau verbal acquiert une fonction thématique⁵⁵, ce qu'illustre fort bien le fait qu'il reprend très souvent, parfois au mot près, l'idée verbale exprimée dans la proposition précédente⁵⁶. En égyptien, il y a deux types de constructions énonciativement marquées à envisager : les constructions emphatiques et les phrases coupées (*cleft sentences*). En néo-égyptien, pour ce

⁵⁴ Voir, par exemple, Fr. JUNGE, *Emphasis* ; P. CASSONNET, *Les temps seconds i-sdm.f et i-ir.f sdm*, Paris, Cybèle, 2000, p. 179-182.

⁵⁵ Cf. H.J. POLOTSKY, *Transpositions*, § 2.6.7 ; Fr. JUNGE, *Emphasis*, p. 52.

⁵⁶ Il peut s'agir du même verbe, ou du prolongement de l'idée verbale, comme dans le premier exemple ci-dessous.

qui est de la narration⁵⁷, ces constructions se trouvent majoritairement dans des propositions dépendantes ou en incise⁵⁸ :

ex. 26 : *dd p3y h3ty-^c n niw.t nh3 n md.t n n3 rwd.w rmt-is.t n p3 hr (...)*
iw i.ir.f wd r(3)f r n3 sw.t ^c3.t nty m t3 s.t-nfrw ←

« ce prince de la Ville a rapporté des accusations aux administrateurs et aux ouvriers de la Tombe (...), et c'est à propos des grandes places de la Vallée des Reines qu'il a fait cette déposition » (P. Abbott 7,8-10)⁵⁹

ex. 27 : (nous l'avons volé, nous l'avons porté au dehors dans la barque de X ...)
iw wh^c Y i.ir d3y.n r imn.t.t ←
iw t3y.f pš mi-kd t3y.n ^ck3

c'est le pêcheur Y qui nous convoyait vers l'Occident, et sa part était exactement la même que la nôtre » (P. BM 10054, R° 3,5-6)

Dans la narration, en tête de séquence, les constructions marquées sont excessivement rares, et limitées, semble-t-il, aux verbes de mouvement ; elles revêtent alors la valeur de titre, dans le sens que nous donnons à ce terme plus bas (cf. *infra*, § 11).

ex. 28 : *r-nty spr.n.i r iy.t dy m-^c.k 3 m hrw* ←
iw p3 šmsw wd m n3y.f wpw.t r t3y ri.t n X,
ir.f spr r.i m h3wy m grh

« je n'ai réussi à venir ici auprès de toi qu'en trois jours, alors que le serviteur s'en était déjà allé dans ses missions du côté de X ; il n'est arrivé chez moi qu'en pleine nuit » (KRI III,251,14-252,1)

Cet usage de la construction emphatique pour annoncer un nouvel épisode du récit se retrouve en égyptien classique, comme en témoigne ce passage de *Sinouhé*. On notera également que le passage a été rubriqué dans le manuscrit, ce qui confirme le rôle de la proposition dans l'économie générale du récit (cf. *infra*, § 10):

ex. 29 : *spr.n wd pn r.i ^ch^c.kwi hr-ib why.t.i*
« cet ordre me parvint alors même que je me trouvai au milieu de ma tribu » (Sin., B 199-200)

En néo-égyptien, il n'y a pas d'exemple où une construction emphatique ou une phrase coupée soit insérée directement dans la chaîne d'un récit. Pour « narrativiser » une construction énonciativement marquée, le néo-égyptien peut recourir à l'auxiliaire aspectuel *hpr*, conjugué au séquentiel, et lui-même suivi d'une construction emphatique⁶⁰ :

⁵⁷ On notera au passage que ces constructions sont majoritairement utilisées dans le discours, c'est-à-dire dans une instance d'énonciation de type argumentatif.

⁵⁸ Les propositions emphatiques sont alors souvent précédées de la particule *y3* : voir *infra*, p. 20.

⁵⁹ L'expression *wdi r3.f* est sémantiquement apparentée à *dd nh3-n md.t*, qu'elle reprend anaphoriquement.

⁶⁰ Sur cette construction, voir P. CASSONNET, *Les temps seconds ...*, p. 105-111 (avec bibliographie antérieure).

ex. 30 : ... *iw.Ø hpr i.ir.i iy 9 3bd n hrw n th3 i.ir.tw X wn m hm-ntr tpy n Imn iw irw h3w p3y pr-n-s3 iwl didi.tw ht im.f*

« ... et il se fait que je ne suis revenu que 9 mois entiers après l'agression commise contre X qui était alors premier prophète d'Amon, après qu'on eut fait du blé de ce naos portable et qu'on y eut mis le feu » (KRI VI,815,9-11)

Les réflexions faites ci-dessus pour le néo-égyptien s'appliquent largement à l'égyptien classique.

- Une forme énonciativement marquée (phrase coupée ou forme emphatique) peut reprendre anaphoriquement le noyau prédicatif de la proposition qui précède :

ex. 31 : *wn.in imj-r pr hr rdi.t kw*

<i>didi.f st n hnms</i>	←
<i>in hnms.f didi n.f st</i>	←

« alors le directeur du domaine donna de la nourriture – il la donnait à un ami et c'est son ami qui la lui donnait – ... » (*Oasien*, 116)

ex. 32 : *‘h. n pr.kw(i) m gb.tjw (...)*

<i>pr.n.(i) m mš. n s 3000</i>	←
--------------------------------	---

« et alors je sortis vers Coptos (...) ; c'est avec une troupe de 3.000 hommes que je sortis » (*Hammamat* 114, 11-12)

ex. 33 : *ir.n.i nn m ib mrr n it.i imn (...)*

<i>iw hm.t.i rh.ti ntr.f</i>	
<i>ir.n.i i<s> st hr wd.f</i>	←
<i>ntf sšm wi</i>	←

« c'est d'un cœur aimant pour mon père Amon que j'ai fait cela (...) Ma Majesté connaît son caractère divin ; c'est sous son commandement que j'ai agi ; c'est lui qui m'a guidé » (*Urk. IV*, 363,2-8)⁶¹

- Une forme énonciativement marquée prend régulièrement une valeur d'incise, souvent soulignée par la présence de *ist* :

ex. 34 : *h3.t pw ir.n.f m htp*

<i>ist grt in ntr pn nb h3s.wt rdi m3. n s3.f</i>	←
---	---

« enfin, il (sc. le bloc) est descendu en paix. En fait, c'était vraiment ce dieu, le seigneur des régions désertiques, qui a agi pour son fils »⁶² (*Hammamat* 110, 7-8)

ex. 35 : *ist rf dd.n shtj pn md.t tn m rk n hm n nsw.t bity Nb-k3.w-r*

« or, c'est à l'époque de la Majesté du roi de Haute et Basse Égypte, Neb-kaou-râ que cet oasien tenait ce discours » (*Oasien*, 102-104)

⁶¹ Cité par Fr. JUNGE, *Emphasis*, ex. 25. À remarquer l'emploi conjoint d'une forme emphatique et d'une phrase coupée.

⁶² Je suis ici la lecture de W. SCHENKEL (*Memphis, Herakleopolis, Theben*, Wiesbaden, 1965, ÄA, 12, p. 264).

À la différence du néo-égyptien, l'égyptien classique connaît quelques emplois de la construction emphatique comme forme constitutive du récit :

ex. 36 : *bik ḥ.f hn̄ šms.w.f nn rdi.t rḥ.f mš̄.f
ist h3b r msw-nswt wn.w m-ht.f m mš̄ pn
nis.n.tw n w̄ im ←
ist wi ḥ̄.kwi ←
sdm.n.i hrw.f
iw.f hr md.t*

« Le faucon s'envola avec sa suite sans que l'armée le sût. Or on avait envoyé un message à des enfants royaux qui étaient à sa suite dans cette expédition. On appela l'un d'eux alors même que je me tenais là, et j'entendis sa voix, et ce, pendant tout le temps qu'il parla » (*Sin.*, R 22-25)⁶³

7. L'opposition syntaxique (prop. autonome vs. prop. dépendante)

L'opposition syntaxique entre propositions autonomes et propositions non autonomes a été récupérée dans les théories de la narration, où on y a vu une nouvelle manifestation de l'opposition fondamentale entre avant-plan et arrière-plan : dans cette perspective, ce sont les propositions autonomes qui font normalement avancer le récit. Il faut toutefois immédiatement faire une remarque importante sur la notion même d'autonomie. En effet, il est nécessaire de distinguer l'autonomie syntaxique de l'autonomie sémantique (terme pris ici dans un sens très large). Si les deux domaines coïncident le plus souvent, ils ne se recouvrent pas nécessairement.

Comme on l'a déjà rappelé, il existe en néo-égyptien des constructions spécialisées dans la progression du récit qui ne sont pas autonomes sur le plan syntaxique : il s'agit du séquentiel *iw.f hr* (*tm*) *sdm* et du conjonctif, ainsi que des constructions héritées du moyen égyptien comme *wn.inf / ḥ̄.n.f hr sdm*. Ce n'est pas le lieu de s'étendre ici sur des formes bien connues. Je reprendrai seulement deux remarques déjà formulées : tout d'abord, le conjonctif a un statut à part dans la narration (cf. *supra*, ex. 3-4), ensuite, une série de formes séquentielles n'est pas nécessairement synonyme de séquentialité chronologique, puisqu'il faut compter avec des effets de sens provenant de l'actionnalité des procès (cf. *supra*, § 2), ainsi qu'avec des phénomènes toujours possibles d'inférences directionnelles (cf. *infra*, § 11).

Ce premier point étant précisé, il est vrai que la dépendance sémantique va souvent de pair avec une dépendance syntaxique. Le néo-égyptien dispose d'un large éventail de connec-

⁶³ Pour la fin de l'extrait, j'ai opté pour la version de B (*iw.f hr md.t*) au lieu de R (*iw.f mdw.f*). Bien qu'on puisse hésiter entre un emploi séquentiel et un emploi emphatique pour la proposition *sdm.n.i hrw.f*, j'ai choisi la deuxième partie de l'alternative, car c'est précisément le fait que Sinouhé a tout entendu qui est la cause de ses malheurs.

teurs syntaxiques grâce auxquels il peut marquer la dépendance, qu'il s'agisse de convertisseurs syntaxiques comme *iw* ou *nty*, ou des prépositions-conjonctions de subordination⁶⁴.

À côté de cela, il existe des propositions syntaxiquement autonomes à valeur dépendante ou à valeur d'incise. C'est ce point que je voudrais développer quelque peu ici. La valeur dépendante est rarement arbitraire ; elle se déduit le plus souvent d'un certain nombre de critères, dont nous avons déjà examinés les plus importants, à savoir :

- l'actionalité des propositions : les propositions d'état ou de situation revêtent naturellement une valeur d'arrière-plan :

ex. 37 : *rdi.kwi r pr-nswt
špss.w im.f* ←

« je fus placé dans une maison de roi, dans laquelle il y avait des richesses » (*Sin.*, B 286)

ex. 38 : *iw p3y.s <it> hr di.t šm.t rmt r sm3.f
sw m s.t.f* ←

« et son <père> envoya des gens pour le tuer alors qu'il était chez lui » (*LES* 5,14)

ex. 39 : *hr wnn iw.tw hr gm t3 4
mtw.f it3 t3 w^c
sw m-dif* ←

« et quand on retrouva les quatre, il en vola un – il est d'ailleurs chez lui – » (*KRI IV,409,7-8*)

- l'aspect de l'énoncé : par exemple, une proposition au parfait ancien ou à l'inaccompli progressif⁶⁵ est plus volontiers utilisée avec une valeur d'arrière-plan :

ex. 40 : *ii.n.(i) r in(i).t.f
ib.i 3w(.w)
niw.t.i dmd.t(i) h^c.t(i)* ← ←

« c'est avec le coeur dilaté et alors que toute ma ville était en joie que je suis venu pour l'apporter » (*Urk. VII*, 47, 18-19).

ex. 41 : (ils ont découvert que la tombe de Sobekemsaf avait été pillée)

*iw irj.f 10 n wpw.t dns.t n imn-r^c (...)
n3y.f mnw w3h m t3y.f hry-ib m p3 hrw* ←

« alors qu'il a réalisé 10 travaux importants pour Amon-Rê (...)

– ses monuments sont encore dans sa cour aujourd'hui » (P. Abbott R° 6,4)

ex. 42 : *iw mdw.k n.i
nn wi hr sdm st* ←

⁶⁴ À cela il faut ajouter la persistance, surtout dans les *Stories*, de l'ancien marqueur de dépendance *isk/ist* : *LES* 3,4 ; 3,5 ; 7,5 ; 7,15 ; 8,10 ; 9,16 ; 13,10 ; 17,7 ; 17,8 ; 23,10 ; 35,2 ; 35,7 ; 35,12 ; 38,6 ; 38,9 ; 42,2 ; 46,11 ; 47,14 ; 50,8 ; 54,3 ; 58,8 ; 58,9 ; 72,11 ; 75,8.

⁶⁵ L'affinité du progressif avec les états a souvent été soulignée : cf. *infra*, ex. 46.

« tu me parles, et je n'y prête pas attention » (*Naufragé*, 74-75).

- la polarité : une construction négative a le plus souvent une valeur d'arrière-plan (voir déjà l'exemple précédent ; cf. *supra*, § 4) :

ex. 43 : *ir ntf hr.tw w^c-n nswt*

bwpw msy n.f s3 t³y ←

« Il était une fois un roi pour pour lequel un enfant mâle n'avait pu être mis au monde » (*LES* 1,1)

- une forme énonciativement marquée (cf. *supra*, § 6) :

ex. 44 : *hr bw rh.i r-dd iri p³y.i dd šri ph.r.k*

- y³ i.ir.i h³b.f r shm-ph.tj - ←
wn iw.i r di.t in.tw n.k s^c.t m-dr.t.f

« or je ne savais pas que mon jeune garçon devait aller chez toi – en fait, je l'ai envoyé à Sekhem-pehti – car je t'aurais fait porter une lettre par son entremise » (*KRI IV*, 79,9-12)

On retrouve donc ici les principaux critères d'arrière-plan que nous avons déjà détaillés. Dans le cas qui nous occupe plus spécialement, il faut signaler pour le néo-égyptien l'emploi de *y³*, qui introduit une explication, avec souvent comme effet de sens induit un retour marqué à la réalité, ce qui le différencie de *p³-wn*, avec lequel il est pourtant dans une relation diachronique⁶⁶. On peut utilement comparer les emplois de *y³* à ceux de *actually* en anglais, ou de *nàn dš* en grec ancien.

ex. 45 : *dd st n.i n³ s³.w (...)*

y³ bw ir p³y.i rd.wj ph.w ←
iw.i dd smi.w m-b³h p³y.i nb

« Les scribes me l'ont dit (...) – mais en fait je ne parviens pas à connaître le fin mot de l'histoire –, et j'ai fait un rapport là-dessus en présence de mon maître » (P. Abbott, R° 6,17-18)

Ce type de convergence entre différents critères pour apprécier les formes d'arrière-plan est particulièrement utile pour le moyen égyptien, où les relations sémantiques ne reçoivent pas toujours une expression grammaticale. Dans l'exemple ci-dessous, l'aspect grammatical (inaccompli progressif) et l'actionnalité du procès (activité atélique) suffisent à suggérer une dépendance sémantique tout en conservant une parataxe sur le plan syntaxique.

ex. 46 : *wd.n.i išnn.i hr i³t.f*

‘3m nb hr nmī ←

« je poussai mon cri de guerre sur son dos, au milieu des cris de tous les Asiatiques » (*Sin.*, B 140-141)

⁶⁶ Voir Fr. NEVEU, « La particule néo-égyptienne *y³* », *SEAP* 11, 1992, p. 13-30. Il faut encore ajouter que la particule *y³* reprend une partie des emplois de *isk/ist* en égyptien classique.

8. Présence d'un adverbe de temps ou de connecteurs temporels

La chaîne du récit peut être précisée ou modifiée par la présence d'adverbes de temps, le plus souvent thématisés, ou de connecteurs temporels. Sous cette dernière appellation, il faut entendre des mots comme *hr* en néo-égyptien, qui marque la relation de succession entre deux propositions⁶⁷. Je me contente ici de mentionner ce critère sans entrer dans les détails, car les problèmes soulevés par les adverbes de temps sont trop complexes pour être traités, même sommairement, en quelques lignes.

9. Le convertisseur du passé *wn*

Les huit premiers critères que nous venons d'examiner se retrouvent peu ou prou dans toutes les langues. Avec le convertisseur du passé, nous quittons le domaine des questions générales pour aborder un point qui concerne spécifiquement l'égyptien. Le néo-égyptien possède un marqueur typique d'arrière-plan : le convertisseur du passé *wn*⁶⁸. Fondamentalement, il renvoie à un procès dans le passé et marque une rupture avec le point de repère⁶⁹. Pour notre propos, on relèvera surtout les effets induits par l'emploi du convertisseur dans le domaine de la modalité et dans l'élaboration du récit. Dans le premier cas, il est apte à exprimer l'irréel (rupture de modalité) :

ex. 47 : *p3 smy bin wn iw.f r ir.t m sf*

« ce mauvais dessein qu'il aurait voulu faire hier » (LES 14,10)

ex. 48 : *dd.f : bwpw.i ptr h.t nb.t hn ptr.i wn iw.i dd.f*

« Il déclara : je n'ai rien vu. Si j'avais vu quelque chose, je l'aurais dit » (P. BM 10052, R° 4,13)⁷⁰

Dans le second cas, il fonctionne comme marqueur d'arrière-plan (rupture avec le moment de référence principal) :

ex. 49 : *r-dd : wn.i m p3 hr* ←

in.i nhny n h.t im

irj.i h3w.w

⁶⁷ Fr. NEVEU, « La particule *hr* en néo-égyptien », *Actes du IV^e congrès des Egyptologues*, Munich, 1988, p. 99-110.

⁶⁸ Déjà présent en moyen égyptien : M. MALAISE & J. WINAND, *Précis*, § 402, 438.

⁶⁹ La rupture peut être signalée par un complément de temps, comme *m h3w <n> A* « au temps de A » (KRI II,228,1), *m sf* « hier » (P. BM 10052, R° 4,23), *m t3 h3.t* « autrefois » (KRI VI,816,12), ou par une expression renvoyant dans le passé, par exemple au moyen d'un adjectif de temps portant sur un des arguments de la proposition *p3 snsн h3ty wn m p3 t3* « l'accord d'autrefois qui existait sur la terre » (KRI II,227,11). D'un point de vue général, on notera que certaines langues possèdent plusieurs morphèmes du passé, basés sur le degré d'éloignement par rapport au point de repère.

⁷⁰ On trouve parfois la variante *hn wn ptr.i* (P. BM 10403, 3,31), qui apparaît comme un surcodage.

« j'étais dans la tombe ; j'en ai emporté des objets, je les ai monnayés » (P. BM 10052, R° 4,16-17)

ex. 50 : *r-nty ir <ink> wn.i hr b3k m t3 šnw.t pr m3c.t ←
iw.i hpr sdr.kwi mr.kwi*

« quant à moi, j'étais en train de travailler dans l'entrepôt du temple de Maât, quand je me suis retrouvé alité, malade » (KRI III,542,11)

Sur le plan aspectuel, il marque l'ouverture d'un segment de temps dont les bornes sont ouvertes. Ce dernier point est important car il permet d'expliquer pourquoi, à l'inverse des proposition atéliques (cf. *supra*, ex. 50), les propositions téliques sont recatégorisées en procès habituels ou itératifs⁷¹ :

ex. 51 : *ir p3y.k dd wn nswt h3tyw dīt in.tw hd nbw*

« quant à ce que tu dis que les rois d'antan avaient l'habitude de faire livrer de l'argent et de l'or » (LES 69,15)

10. Les rubriques

Avec les rubriques, nous quittons le domaine linguistique *stricto sensu*. Présente dans certains textes narratifs ou juridiques, la rubrique est une aide précieuse pour comprendre l'articulation générale d'un texte, dans la mesure où elle reflète directement la compréhension que le scribe a de sa propre composition. C'est à ce titre qu'elle nous intéresse ici. En dépit quelques flottements dans son emploi, la rubrique permet notamment de confirmer, pour le néo-égyptien, le rôle des formes séquentielles *wn.in.f hr sdm* et *‘h.c.n.f hr sdm* par opposition au séquentiel *iw.f hr sdm*⁷².

La ponctuation en revanche n'est que de peu de secours pour notre propos. Dans les textes narratifs plus spécifiquement, elle apparaît comme une marque de découpage intraphrasique et non comme un moyen de structuration de la trame narrative.

11. Les inférences directionnelles

Malgré tous les critères énoncés plus haut, il arrive qu'une séquence de propositions présente encore des ambiguïtés. Par défaut, en l'absence de tout connecteur sémantique ou syntaxique, une proposition B qui suit une proposition A dans la linéarité du discours sera interprétée comme chronologiquement postérieure : A < B⁷³. Cette règle de base se vérifie

⁷¹ On notera la compatibilité de ces propositions avec des adverbes de fréquence comme *m dwn* (RAD 82, 3).

⁷² Sur l'emploi de la rubrique et du point, voir dernièrement J. WINAND, « La ponctuation avant la ponctuation. L'organisation du message écrit dans l'Egypte pharaonique », dans J.-M. DEFAYS, L. ROSIER, Fr. TILKIN, éd., *À qui appartient la ponctuation ?*, Paris-Bruxelles, Duculot, p. 163-178.

⁷³ Cela rejoue l'un des célèbres principes de communication de Grice (l'obligation d'être ordonné dans ses propos), que l'on peut rattacher à une théorie plus générale de la pertinence.

particulièrement bien avec des propositions téliques conjuguées à l'accompli. Elle peut néanmoins être remise en cause pour laisser la place à d'autres types de structures, qu'il nous faut maintenant examiner⁷⁴. Nous passerons ainsi en revue les relations de simultanéité et d'élaboration ($A = B$), d'antériorité ($A > B$), d'incidence ($A [B]$) et de métonymie ($A \supset B$). Dans ces cas atypiques, l'ordre narratif adéquat est le plus souvent déduit en recourant à des éléments extra-linguistiques. Parmi ceux-ci, il faut faire une place importante à la connaissance des relations prototypiques de causalité que possède tout locuteur/auditeur, ainsi qu'à la notion de schéma cognitif⁷⁵.

a) Les relations de simultanéité

Ce type de relation peut être illustré par l'exemple français « il mangea et il but abondamment ». Dans ce type de phrase, on inférera normalement que les deux actions sont simultanées. Il en va de même dans « Le professeur fit son cours. Les étudiants prirent de nombreuses notes. » Une conclusion identique s'imposera dans l'exemple « Hier, Pierre est allé au cinéma et Paul est allé au zoo ». Dans ce cas, la phrase peut être paraphrasée par « Hier, Pierre est allé au cinéma et Paul au zoo ». Dans les exemples donnés ici, aucune règle grammaticale ne permet de prédire que l'on a affaire à une relation de simultanéité et non de séquentialité, comme nous inviteraient à le faire le type d'actionnalité et le temps verbal utilisé. L'interprétation correcte ne peut venir que de l'activation de règles conceptuelles appropriées, qui relient dans un même schéma les actions de manger et de boire ou celles de faire cours et de prendre note.

L'égyptien connaît également ce type de relation :

⁷⁴ Sur ces questions, voir D. DOWTY, « The effects of Aspectual Class on the Temporal Structure of Discourse. Semantics and Pragmatics », *Linguistics and Philosophy* 9.1, 1986, p. 37-62.

⁷⁵ Cf. T. REINHARDT, « Principles of Gestalt perception in the temporal organization of narrative texts », *Linguistics* 22, 1984, p. 779-809 ; D. SLOBIN & A. BOCAZ, « Learning to talk about movement through time and space : the development of narrative abilities in Spanish and English », *Cognitive Science Report*, Berkeley 55, 1989 ; G. LAKOFF, *Women, Fire, and Dangerous Things*, Chicago, 1987 ; J. MOESCHLER, « Pragmatique de la référence temporelle », dans J. MOESCHLER, éd., *Le temps des événements. Pragmatique de la référence temporelle*, Paris, 1998, p. 157-180. Voir également L. de SAUSSURE, « L'approche référentielle : de Beauzée à Reichenbach », dans J. MOESCHLER, éd., *Le temps des événements. Pragmatique de la référence temporelle*, Paris, 1998, p. 35 : « nous entrevoyons que les approches référentielles classiques ont besoin d'être augmentées d'une théorie de l'ordre temporel fondée sur le contexte, au sens large, qui inclue les relations prototypiques entre différents événements. C'est pour des raisons complexes que le destinataire est capable d'ordonner entre eux. Certaines de ces raisons sont purement pragmatiques et concernent les relations prototypiques entre les événements (se marier et avoir des enfants), d'autres sont liées à la permanence du participant de l'événement, etc. ». Voir encore, dans une perspective plus large, E. VAN DER MEER

ex. 52 : *pri.n.i m niw.t.i*
h3.n.i m sp3.t.i
ir.n.i m3c.t n nb.s
shtp.n.i sw m mrr.t.f
dd.n.i m3c
ir.n.i m3c

« je suis sorti de ma ville, je suis descendu de mon nome, seulement après avoir accompli la Maât pour son seigneur, après l'avoir satisfait de ce qu'il aime, après avoir dit la vérité et fait la justice » (*Urk. I*, 198,13-15)

ex. 53 : *mtw.f w3h.w m-b3h p3y.f [sn c3]*

(...)
mtw.f swr.w
mtw.f wnm.w

« et il les disposait devant son frère aîné (...) et celui-ci les buvait et il les mangeait » (*LES* 10,6-8)

Dans ces deux exemples, il n'y a aucun élément grammatical qui permette de reconstituer la suite « logique » des propositions. Dans les deux cas, toutes les propositions sont conjuguées au même temps : *sdm.n.f* dans le premier exemple, conjonctif dans le second. Les éléments qui nous permettent de grouper les propositions et d'inférer leur séquence temporelle sont à la fois sémantiques et cognitifs. Le plan sémantique nous permet, sur base d'une certaine synonymie ou d'appartenance à une même sphère conceptuelle d'isoler un groupe constitué de *pr.n.i m niw.t.i* et *h3.n.i m sp3.t.i* d'une part, et un groupe constitué de *swr* et *wnm* d'autre part. Le plan cognitif enfin, et plus précisément ici la notion centrale de schéma d'action, nous oblige à postuler que les actions mentionnées après *pr.n.i m niw.t.i* *h3.n.i m sp3.t.i* ne peuvent être que chronologiquement antérieures. L'exemple tiré de l'autobiographie offre donc deux types de relations : la relation de simultanéité (A = B) pour ce qui est des deux premières propositions et des quatre dernières, et une relation d'antériorité (A > B) pour ce qui est des quatre dernières propositions par rapport aux deux premières. On notera au passage que toutes les langues n'admettent pas de la même manière une relation de simultanéité entre deux propositions événementielles à l'accompli (type *sdm.n.f* + *sdm.n.f*). C'est ainsi que l'hébreu biblique réserve l'utilisation de la construction conversive aux cas de succession effective entre deux événements. Une phrase correspondant à l'exemple égyptien tiré du *Conte des Deux Frères* serait rendu en hébreu par une construction de type *qatal* pour la deuxième proposition⁷⁶.

& B. SCHMIDT, « L'analyse de la représentation des relations de finalité, de causalité et de temps », dans J.-F. LE NY (éd.), *Intelligence naturelle et intelligence artificielle*, Paris, PUF, 1993, p. 71-83.

⁷⁶ Cf. G. HATAV, « Aspects, Aktionsarten, and the time line », *Linguistics* 27, 1989, p. 499.

b) *Les relations d'élaboration*

C'est une variante de la première relation. Il s'agit d'une suite de deux propositions où la deuxième reprend le contenu de la première en explicitant une circonstance. Cas topique en égyptien : les constructions emphatiques. Le plus souvent, le verbe et le sujet de la construction emphatique sont identiques à ceux de la proposition initiale, ce qui montre bien que la véritable information se situe ailleurs :

ex. 54 : *‘ḥ.n.(i) hnt.kwi (...)*

hnt.n.i m hsb 600 ←

« alors j'allai vers le Sud (...). C'est accompagné de 600 ouvriers que j'allai vers le Sud » (B.H., I, pl. 8,14)

ex. 55 : *dd.f* (discours)

dd.n.f nn ←
rh.n.f kd.i ...

« il dit (discours). S'il dit cela, c'est parce qu'il connaissait mon caractère ... » (Sin., B 31-32)

ex. 56 : *‘ḥ.n hm.f wdʒ m htp*

a

shr.n.f hftj.w.f

b

ij.n.i hr šms.f

c

n hpr nhw m mšc.i

d

←

« alors Sa Majesté s'en revint en paix, après avoir abattu ses ennemis. Je revins à sa suite, sans qu'aucun dommage ne soit arrivé à mon corps expéditionnaire » (B.H., I, pl. 8,14 = Urk. VII, 14,18)

Dans cet exemple, on trouve une application de plusieurs critères : une première forme *sdm.n.f* à valeur antérieure illustrant le scénario de retour de voyage (b) (cf. *infra*, p. 29), une deuxième forme *sdm.n.f* (c) dans une relation d'élaboration par rapport à la proposition (a), et une construction à l'accompli de polarité négative à valeur circonstancielle (d) (cf. *supra*, § 4).

ex. 57 : *wdʒ hm.f r wsḥ.t n.t pr pn*

iy.n hm.f ←

wsḥ.t n.t pr pn mh.ti m mw ...

« et Sa Majesté d'arriver dans la cour de ce temple – il faut savoir que la cour de ce temple était remplie d'eau quand Sa Majesté vint – ... » (Inscr. Sébekhotep VIII, face B, l. 3-4 = W. Helck, 2. *Zwischenzeit*, p. 46)

Ce type de relation doit être soigneusement distingué de l'encapsulation, qui est une relation métonymique, dont il sera question plus bas. Dans l'élaboration, la deuxième proposition ajoute une précision, mais ne constitue pas un sous-épisode de l'action racontée par la première proposition, ce qui est le cas de l'encapsulation.

c) Les relations d'antériorité

Ce type de relation peut être illustré par la phrase « Pierre est tombé, Paul l'a poussé ». En effet, dans un contexte neutre, on inférera que l'action de pousser a précédé celle de tomber. Cette inférence directionnelle est une conséquence directe d'un schéma de causalité, cognitivement implanté, ici la liaison entre tomber et pousser⁷⁷. La relation d'antériorité est particulièrement bien connue en égyptien classique avec ce qu'on appelle la fonction circonstancielle de la *sdm.n.f*. À nouveau, rien dans le système grammatical ne permet de faire le départ entre, par exemple, une *sdm.n.f* impliquée dans une relation séquentielle et une *sdm.n.f* impliquée dans une relation d'antériorité. L'exemple suivant illustre bien ce type de dilemme. Deux formes *sdm.n.f* suivent une construction *sdm pw ir.n.f*: dans le premier cas, il y a une relation d'antériorité ; dans le second cas, une relation de séquentialité⁷⁸. On notera au passage que les deux propositions conjuguées à la *sdm.n.f* ne se distinguent pas davantage sur le plan de l'actionnalité, à un détail près⁷⁹.

ex. 58 : *wdʒ pw ir.n nn ntr.w*
ir.n.sn hpr.w.sn m hny.t (...) ←
spr pw ir.n.sn r pr rˤ-wsr
gm.n.sn sw ˤhˤ dʒiw shd

« alors ces divinités s'en allèrent après s'être transformées (...) ; alors elles arrivèrent à la maison de Râ-ouser, et elles le trouvèrent debout, le vêtement sens dessus dessous » (P. *Westcar* 9,27-10,2)

Ce sont encore une fois des considérations sémantiques (au sens large) qui permettent le plus souvent de repérer les emplois « circonstanciels » de la *sdm.n.f*. Parmi les cas les mieux représentés, il faut citer :

- La *sdm.n.f* emphatique : le noyau prédicatif assumant une fonction thématique n'est pas constitutif de la trame du récit, comme nous l'avons déjà souligné. Un effet de sens possible est d'exprimer une relation d'antériorité par rapport à la proposition précédente. Le plus souvent cette relation est soulignée en égyptien classique par la présence de *isk/ist*⁸⁰.
- Une *sdm.n.f* faisant suite à une proposition de situation afin d'expliquer les causes de cette situation :

⁷⁷ Voir L. de SAUSSURE, « L'encapsulation d'événements. L'exemple du passé simple », dans J. MOESCHLER, éd., *Le temps des événements. Pragmatique de la référence temporelle*, Paris, 1998, p. 245-248 ; cf. Fr. JUNGE, *Emphasis*, p. 24.

⁷⁸ L'auteur du P. *Westcar* a parfois choisi une construction non ambiguë pour marquer la séquentialité après une construction *sdm pw ir.n.f* : *wn.in.f hr sdm* (3,9) et *ˤhˤ.n sdm.n.f* (3,25).

⁷⁹ Il s'agit en effet de deux propositions téliques ; la différence mineure, non pertinente ici, consiste dans le trait de durativité, présent dans *ir.n.sn hpr.w.sn*, mais absent dans *gm.n.sn sw*.

⁸⁰ Cf. *supra*, ex. 35.

ex. 59 : *‘h̄.n hr pf iw*
tti-‘n rn.f
shwj.n.f n.f h3kw-ib ←

« alors ce vil ennemi arriva, du nom de Téti-an, après avoir rassemblé pour son compte les mécontents » (*Urk.* IV, 6,11-12)

ex. 60 : *hd.n t3, rtnw iy.ti*
ddb.n.s why.t.s ←
shw.n.s h3sw.t nt gs.s ... ←

« à l'aube, le Retchénou était arrivé ; il avait rameuté ses tribus et rassemblé les pays étrangers limitrophes » (*Sin.*, B 129)

Très souvent, ce critère se combine avec le premier, c'est-à-dire que la *sdm.n.f* est en fonction emphatique.

- Certains schémas cognitifs de causalité. Ainsi la *sdm.n.f* d'un verbe exprimant une connaissance, un moyen d'acquérir une connaissance ou une ignorance sert-elle le plus souvent d'explication à ce qui précède :

ex. 61 : *dd.n.f nn*
r̄h.n.f kd.i ←
sdm.n.f ss3.i ←
mtr.n wi rm̄ (...) ←

« S'il tint ces propos, c'est parce qu'il avait appris à connaître mon caractère, qu'il avait entendu parler de ma sagesse et que des gens (...) avaient témoigné en ma faveur » (*Sin.*, B 32-34)⁸¹

Un phénomène analogue s'observe dans la situation inverse, quand une forme *sdm.n.f* suit une proposition exprimant une connaissance, comme dans l'exemple ci-dessous avec le verbe *m33* « voir » :

ex. 62 : *m3.n hm.f kn.t.i*
in.n.i dr.t 2 ←

« Sa Majesté constata ma bravoure étant donné que j'avais ramené deux mains » (*Urk.* IV, 7,9-10)

De même, la connaissance d'un cérémonial ou d'un protocole peut suffire à décider de la séquence chronologique correcte :

ex. 63 : *spr.n wd pn r.i ‘h̄.kwi hr-ib why.t.i* a
šd.n.tw.f n.i b
d̄i.n.(i) wi hr h.t.i c ←
dmi.n.i s3tw d ←
d̄i.n.i sw s3 hr šnj.i e ←
dbn.n.i ‘f3y.i hr nhm f

⁸¹ La première proposition est elle-même dans une relation d'élaboration par rapport à ce qui précède : cf. *supra*, ex. 55.

« Cet ordre me parvint alors même que je me trouvais au milieu de ma tribu. On me le lut, mais après m'être mis à plat ventre, avoir touché le sol et l'avoir répandu sur ma chevelure. Alors je parcourus mon campement en exultant » (*Sin.*, B 199-202)⁸²

Dans cet exemple, il est intéressant de constater que les égyptologues se partagent sur la manière de rendre la séquence b-e. La plupart des traducteurs considèrent que l'ordre linéaire reflète l'ordre logique, tandis que P. GRANDET, dans une traduction récente, pense que les propositions c-e sont dans une relation d'antériorité par rapport à b, s'appuyant notamment sur un protocole en usage dans l'empire ottoman. Je note au passage que la grammaire semble donner raison à Grandet puisque *šd.n.tw.f* s'impose à l'évidence comme une forme emphatique. Quoi qu'il en soit, ce qu'il importe de souligner ici est la différence d'interprétation chez les Modernes sur la base, non pas d'éléments linguistiques, mais de connaissances encyclopédiques. Même si dans ce cas précis, la forme *sdm.n.tw.f* (b) aide à structurer le texte, il n'en reste pas moins vrai que c'est la notion de scénario seule qui permet de grouper c-e, à l'exclusion de la proposition f, par laquelle l'auteur renoue avec la chaîne du récit.

Autre cas typique, l'annonce d'un retour de mission est souvent suivie d'une ou plusieurs formes *sdm.n.f* qui expliquent les conditions du retour et n'ont donc pas de fonction séquentielle :

ex. 64 : *‘h̄.n hm.f wdʒ m htp*
shr.n.f hftj.w.f ←

« alors Sa Majesté revint en paix après avoir abattu ses ennemis » (*B.H.*, I, pl. 8 = *Urk.* VII, 14,18)

ex. 65 : *hr ht iw.t.i m wʒd-wr*
ir.n.(i) wd.t.n hm.f ←
ini.n.(i) n.f in.w nb n gm.(w).n.(i) hr idb.w tʒ-ntr ←

« et ensuite je revins de Ouadj Our, après avoir fait ce que m'avait ordonné Sa Majesté et lui avoir rapporté tous produits que j'avais trouvés sur les rives de la Terre du dieu »⁸³ (*Hammamat* 114, 15)

⁸² Cf. P. GRANDET, *Contes de l'Égypte ancienne*, Paris, Hachette, p. 28 (qui comprend « après avoir placé la lettre ouverte sur ma chevelure », se référant à une pratique de la cour ottomane). Autre interprétation dans G. Lefebvre (*Romans et contes*, p. 18), M. Lichtheim (*AEL*, p. 230), W.K. Simpson (*The Literature of Ancient Egypt*, New Haven – Londres, 1973, p. 69), R. Parkinson (*The Tale of Sinuhe and other Ancient Egyptian Poems*, Oxford, 1997, p. 37), qui préfèrent y voir une séquentialité.

⁸³ Je considère que les deux propositions *sdm.n.f* sont dans une relation d'antériorité par rapport à *iw.t.i*. La phrase suivante *hʒ.n.i hr wʒg ...*, comprenant un verbe de mouvement à la *sdm.n.f*, reprend la suite du récit. Cf. Cl. VANDERSLEYEN, « Les inscriptions 114 et 1 du Ouadi Hammamât (11^e dynastie) », *CdE* 64, 1989, p. 152. Pour une segmentation différente, voir W. SCHENKEL, *Memphis, Herakleopolis, Theben ...*, p. 257.

Dernier exemple où la connaissance de schémas préétablis s'illustre parfaitement : le scénario du départ en voyage, qui veut que l'on fasse ses bagages avant de partir et non l'inverse :

ex. 66 : *h3.t pw ir.n shtj pn r km.t*
3tp.n.f 3.f ←
 « cet oasis descendit vers l'Égypte après avoir chargé son âne » (*Oasien*, R 5)

Très souvent, les formes *sdm.n.f* utilisées dans une relation d'antériorité ne sont pas elles-mêmes dans une relation séquentielle (cf. *infra*, ex. 71).

Les considérations émises ci-dessus ont sans doute l'air un peu triviales ; elles sont toutefois nécessaires pour comprendre, et admettre, que le locuteur dispose d'autres moyens que l'encodage grammatical pour communiquer. Pour le dire autrement, l'égyptien semble faire, bien plus que le français, l'économie d'un marquage linguistique différencié quand l'ambiguïté sur l'inférence directionnelle peut être résolue par d'autres moyens.

d) *Les relations incidentes*

Il s'agit d'une variante de la relation d'antériorité, avec laquelle elle ne doit cependant pas être confondue. Elle s'en distingue essentiellement, du point de vue de l'organisation du récit, par une rupture marquée dans la chaîne narrative, alors que la proposition d'antériorité s'intègre totalement dans le récit en apportant une précision à la proposition qui précède. Au contraire, la proposition incidente ouvre une parenthèse et peut, le cas échéant, créer une situation d'arrière-plan qui sert à mettre en perspective une, voire un ensemble de propositions :

ex. 67 : *iw ՚h3.n.i r wn-m3c*
m3.n hm.f kn.t.i
in.n.i dr.t 2
wn.in.tw hr hhy rmt.f mnmmn.t.f

« je combattis en vérité – d'ailleurs Sa Majesté constata ma vaillance, car je ramenai deux mains. Ensuite, on rechercha ses gens et son bétail » (*Urk. IV*, 7,8-12)

e) *Les relations métonymiques*

Comme le notait déjà G. GUILLAUME, l'esprit dispose parfois les faits dans la pensée verticalement. Souvent, les procès ainsi rangés constituent des sous-événements, élaborant le procès initial. Le plus souvent, le procès exprimé au parfait prend une valeur de titre, résumant en quelque sorte ce qui sera développé par les propositions subséquentes. Ce phénomène est assez bien connu en linguistique sous le nom d'encapsulation⁸⁴. Pour

⁸⁴ Cf. récemment B. STHIOUL, « La conceptualisation du temps : Guillaume », dans J. MOESCHLER (éd.), *Le temps des événements. Pragmatique de la référence temporelle*, Paris, 1998, p. 64 ; L. de SAUSSURE, cité *supra*, n. 75.

l'exprimer autrement, il y a entre la première proposition et les suivantes une relation métonymique⁸⁵. Ce phénomène fait évidemment écho à la notion de schéma ou de scénario telle qu'elle a été mise en évidence par la psychologie cognitive⁸⁶. En néo-égyptien, un cas particulièrement fréquent est celui où un procès télique est conjugué au parfait *sdm.f*, et accompagné d'une suite de formes à l'accompli, par exemple des séquentiels *iw.f hr sdm*.

ex. 68 : *r-nty swd.i p3 htr n p3 hr (...)*
iw n3 rwdw n bnr šsp.f
iw.sn hr itt.fr p3 hr

« J'ai livré le salaire de la Tombe (...) : les administrateurs de l'extérieur l'ont réceptionné et l'ont transporté dans la Tombe » (KRI III,29,12)

On trouve également ce type de relation en conjonction avec une thématisation à valeur de titre :

ex. 69 : *p3 h3b i.ir.(tw) n.n t3y šc.t m-dr.t A*
iw sš B d3i
iw.f šsp.s n.f m ibd I šmw sww 18
iw.i twt p3 c3 2 n is.t ...

« quant à l'envoi de cette lettre qu'on nous a fait par l'intermédiaire de A : le scribe B a traversé (le fleuve), et il l'a reçue le 1er mois de l'été, 18e jour; j'ai alors rassemblé les deux chefs de l'équipe ... » (RL 45,1-4)

Très souvent, les propositions encapsulées reflètent une séquence chronologique (cf. les deux exemples ci-dessus). C'est notamment le cas avec des séquentiels *iw.f hr sdm*, en néo-égyptien, ou des formes *sdm.n.f* en égyptien classique. Mais il existe un autre type de relation dans lequel la séquence chronologique est vague, parce que peu pertinente⁸⁷. L'exemple suivant est intéressant à cet égard. On observe, en effet, une suite de trois perfectifs *sdm.f* : le premier a valeur de titre ; les deux suivants donnent des précisions, mais sans qu'il soit possible de déterminer avec précision leur relation chronologique. Le dernier perfectif est lui-même suivi d'une forme séquentielle dont le verbe (*dd*) appartient à la même classe conceptuelle (*mdw.i*). Autrement dit, la proposition séquentielle est dans une relation d'élaboration par rapport à la proposition précédente. Le néo-égyptien dispose ainsi d'une grande souplesse dans l'articulation du récit :

⁸⁵ Cf. M. KOZLOWSKA, « Bornage, télicité et ordre temporel », dans J. MOESCHLER (éd.), *Le temps des événements. Pragmatique de la référence temporelle*, Paris, 1998, p. 225 et suiv. Pour l'égyptien, voir la distinction entre ‘extension’ et ‘élaboration’ proposée récemment par M. COLLIER (« The Language of Literature : on Grammar and Texture », dans A. LOPRIENO, *Ancient Egyptian Literature*, Leyde, Brill, 1996, p. 535). Cf. encore J. WINAND, « À la croisée du temps ... », ex. 4-5.

⁸⁶ Sur cette notion, et son élaboration à partir du comportement corporel, voir notamment G. LAKOFF, *Women, fire, and dangerous things : what categories reveal about the mind*, Chicago, 1987, p. 285.

⁸⁷ C'est la différence que l'on fait parfois entre une capsule ordonnée et une capsule non ordonnée : cf. L. de SAUSSURE, « L'encapsulation ... », p. 253.

ex. 70 : *iry.i smtr.f*
gm.i s 3 mnḥ 1, dmd 4 ir.n h3r 700
mdw.i m-di n3 hrj.w ...
iw.i hr dd n.w

« J'ai fait l'enquête : j'ai trouvé qu'il y avait trois personnes et un enfant, 4 personnes au total, ce qui fait 700 sacs ; j'ai parlé avec les responsables (...), et ils m'ont dit ... » (KRI IV,81,1)

L'égyptien classique connaît bien évidemment des situations comparables :

ex. 71 : *‘ḥ.n in.n.i h.t.f*
ḥ3k.n.i mnmn.t.f
k3.t.n.f ir.t st r.i, ir.n.i st r.f
iṭi.n.i ntt m im3.f
‘3.n.i im
wsh.n.(i) m ‘ḥ.w.i
‘ṣ3.n.(i) m mnmn.t.i

« Alors j'ai emporté ses biens. J'ai raflé son bétail. Ce qu'il avait pensé me faire, je le lui ai fait ; j'ai pris ce qu'il y avait dans sa tente. Grâce à cela, je me suis agrandi, je me suis étendu dans mes possessions, je me suis enrichi dans mon bétail » (Sin., B 143 sqq)

ex. 72 : *‘ḥ.n in.n.i skr-‘nh z 1*
ḥ3.n.i r p3 mw
mk in.tw.f m mh hr t3 w3.t p3 dmi
d3.n.i hr.f hr mw
smi.w n whm nsw

« alors j'ai ramené un prisonnier, 1 homme : je suis même descendu dans l'eau, rendez-vous compte, il a été ramené comme captif et ce, depuis le bord de la ville, et j'ai retraversé l'eau en le portant. Et on rapporta le fait au héraut du roi » (Urk. IV, 4,4-8)

CONCLUSION

Au terme de ce rapide tour d'horizon, quelques remarques finales seront peut-être les bienvenues⁸⁸.

a) L'opposition sémantique entre avant-plan et arrière-plan ne s'incarne pas de manière rigide au niveau grammatical. Si certaines constructions ont une propension marquée à exprimer l'une ou l'autre catégorie, il existe presque toujours des possibilités de recatégorisation, variables suivant les langues.

⁸⁸ Il faudrait sans doute encore parler des phénomènes de cohésion (jeu des anaphoriques, relations métaphoriques, etc.) : sur les moyens cohésifs d'un texte en général, voir M.A.K. HALLIDAY & R. HASAN, *Cohesion in English*, Longman, Londres, 1976, et G. BROWN & G. YULE, *Discourse Analysis*, Cambridge, 1983, de même que J.-M. ADAM, *Eléments de linguistique textuelle*, Liège, Mardaga, 1990, voir également J. GARDES -TAMINES, « Sur la cohésion des textes », dans *Mél. Serbat*, Paris, 1987, p. 223-232, ainsi que T. GIVÓN « Topicality and referential coherence : grammar as mental processing instructions », *Linguistics* 30, 1992, p. 5-55.

b) L'étude des procédés narratifs doit donc se faire sur une base multi-critères. Parmi les critères qui ont été envisagés ici, les huit premiers ont une portée générale⁸⁹, les deux suivants sont spécifiques à l'égyptien. Tous les critères n'ont pas la même valeur. Je veux dire par là qu'il est possible d'en proposer une hiérarchisation. La réalisation d'une matrice serait sans doute un instrument efficace pour arriver au but. On pourrait de la sorte distinguer les critères sur base de leur degré de convergence ou de divergence. Le critère fondamental me paraît être l'actionalité. C'est elle qui détermine la tonalité de base ; les autres critères peuvent être vus comme autant de modulations ou d'altérations apportées à cette tonalité fondamentale. Par exemple, un procès térique appartient à la catégorie des procès d'avant-plan, pour autant qu'il apparaisse à l'accompli, dans une phrase autonome, en construction non marquée, avec une polarité positive, et accompagné éventuellement d'un adverbe de temps de position. Il suffit qu'un de ces critères secondaires se modifie, pour que surgisse un procédé de recatégorisation, voire un blocage complet. En d'autres termes, il faut viser à établir une combinatoire sous forme de règles hiérarchisées.

c) La non-adéquation systématique entre niveau sémantique et niveau grammatical d'une part, l'approche multi-critères d'autre part, reposent de manière aiguë la question de l'identification morphologique de certaines formes verbales de l'égyptien. La question est particulièrement brûlante pour la forme *sdm.n.f* de l'égyptien classique. Comme nous l'avons vu à maintes reprises, la distinction entre la fonction emphatique, la fonction circonstancielle (en l'occurrence, celle d'antériorité) et la fonction séquentielle s'opère sans problèmes en examinant l'ensemble des critères, auxquels il faut ajouter les considérations que l'on peut faire sur les inférences directionnelles sur base de schémas cognitifs élémentaires.

d) D'un point de vue typologique, les différences observées entre les langues sont davantage affaire de préférences que de choix exclusifs. Par exemple, le français et l'égyptien classique connaissent tous deux la parataxe, avec divers effets de sens, mais ne l'utilisent pas avec la même extension. Le français moderne privilégie l'explicitation des relations causales et temporelles par des moyens grammaticaux et lexicaux appropriés, là où l'égyptien s'en remet plus souvent à des considérations extra-linguistiques. Pour le dire autrement, les problèmes que nous rencontrons dans l'interprétation correcte des séquences narratives n'a

⁸⁹ On comparera utilement les critères d'avant-plan et d'arrière-plan donnés par P.J. HOPPER, « Aspect and Foregrounding in Discourse », dans T. GIVÓN, *Discourse and Syntax*, New York, 1979, p. 216.

pas tant à voir avec une méconnaissance du système linguistique qu'avec une reconstitution adéquate du co-texte.

e) Ceci m'amène à une dernière considération. Les propos tenus ici pourraient donner l'impression d'un retour déguisé à la grammaire de Gardiner. En fait, il n'en est rien. Ma préoccupation majeure est d'isoler les différents paramètres qui permettent de mieux comprendre l'ordre des événements dans une narration. La tradition grammaticale égyptologique a limité sa réflexion à ce qu'on peut tirer de la morphologie verbale et de la présence de relateurs (p.ex., les conjonctions de subordination) ou d'éléments lexicaux (p. ex., les adverbes de temps). Pour le reste, elle renvoie l'égyptologue, de manière vague, à la perception du contexte, qui apparaît souvent aux débutants comme la pirouette facile par laquelle l'enseignant se tire d'une situation grammaticale ambiguë. La méthode proposée ici vise à reconnaître les différentes niveaux qui guident l'interprétation. Deux niveaux doivent être distingués : un niveau linguistique et un niveau conceptuel. Le premier ne se résume pas à une nomenclature des significations des temps verbaux. Il doit prendre en compte une série de critères comme l'actionnalité, la polarité, la modalité, le marquage énonciatif. Mais le plan linguistique ne suffit pas à guider l'interprétation. Il faut encore compter avec un niveau conceptuel. Par là il faut comprendre la capacité de l'esprit humain à emmagasiner des schémas, des scénarios qui groupent et organisent les faits suivant des règles de causalité ou de finalité. Ce niveau conceptuel peut à son tour se diviser en deux catégories : d'une part, il existe des schémas cognitivement implantés, dont on peut supposer qu'ils ont une valeur universelle, d'autre part, il faut faire une place à des schémas culturellement définis. C'est évidemment ce dernier point qui est le plus difficile à reconstituer avec les cultures du passé. Par exemple, suivant la culture à laquelle on appartient, une phrase comme « il mangea et il but » peut s'interpréter en termes de concomitance ou, au contraire, doit s'analyser comme une succession stricte, suivant que les règles sociales autorisent, encouragent ou prohibent le fait de boire en mangeant. On touche ici véritablement du doigt les limites de l'analyse linguistique. C'est le moment où le linguiste si perspicace qu'il puisse être doit s'effacer, ou plutôt se (re)transformer, en philologue.